

Plan d'Engagement Vers la Réussite 2018-2022

La réussite de l'élève c'est...

- 1- Développer son potentiel
- 2- S'accomplir dans différents domaines
- 3- Être fier, heureux et avoir une image positive de soi
- 4- Être capable de transférer ses acquis au quotidien
- 5- Réussir à s'intégrer dans un groupe d'individus, à s'épanouir et à faire sa place en société

Le **RESPECT**, le **TRAVAIL D'ÉQUIPE** et **L'ENGAGEMENT** sont les valeurs qui guideront notre organisation pour les prochaines années.

Déclaration de services :

- La Commission scolaire de la Riveraine offre à ses élèves du secteur jeunes les ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire.

Les services complémentaires suivants sont aussi offerts aux élèves:

- Passe-partout, psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, animation en vie spirituelle et engagement communautaire et orientation.
- Pour sa clientèle adulte, l'éducation des adultes offre des formations
 - Grand public, axées sur l'emploi, scolaires, participation sociale et à distance
- Notre Centre de formation met tout en place pour répondre à sa mission éducative et ainsi former des travailleurs autonomes, responsables et compétents dans les domaines suivants :
 - Administration et commerce, entrepreneuriat, agriculture et horticulture, mécanique de machineries fixes, formation continue et services aux entreprises

Concernant le traitement des plaintes, l'information complète se retrouve au <http://www.csriveraine.qc.ca/> sous l'onglet « Protecteur de l'élève ». On y précise aussi le règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Contexte dans lequel évolue la Commission scolaire de la Riveraine

- Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Riveraine est composé d'une présidente élue au suffrage universel, de neuf commissaires élus dans leur circonscription, de deux commissaires parents nommés par le comité de parents représentant les niveaux primaire et secondaire et d'un commissaire parent désigné par le Comité consultatif des services aux ÉHDAA.
- La Commission scolaire de la Riveraine accueille dans son programme passe-partout et dans les niveaux préscolaire, primaire ou secondaire un peu plus de 5 000 élèves provenant de 30 municipalités de son grand territoire et répartis dans 25 écoles primaires et 3 écoles secondaires. La Commission scolaire accueille aussi plus de 425 élèves en formation professionnelle et près de 1500 élèves en formation professionnelle à distance. Enfin, elle accueille plus de 825 élèves en formation générale des adultes et plus de 1000 élèves en formation générale des adultes à distance.
- 420 enseignants, 56 professionnels, 264 membres du personnel de soutien et 38 gestionnaires travaillent à la réussite de l'élève et au bon fonctionnement des écoles, des centres et de la Commission scolaire.
- 4700 élèves sont transportés quotidiennement dans un des 121 véhicules scolaires qui parcourent 11 000 km par jour. Budget annuel de plus de 7 100 000 \$.
- Budget de la Commission scolaire : 72 000 000 \$
- Services professionnels offerts (ETP) : psychologie (4.6), psychoéducation (9.2), orthophonie (3.6), orthopédagogie (8), animation spirituelle et engagement communautaire (3.4), conseiller à l'éducation passe-partout (3), conseillers pédagogiques (9.6) et information et d'orientation scolaire et professionnelle (3)

| Prévision des départs à la retraite dans les dix prochaines années | | |
|--|---|--|
| Personnel enseignant au préscolaire - primaire : 24 % | Personnel enseignant au secondaire : 33 % | Personne de soutien administratif : 50 % |
| Personnel professionnel : 20 % | Personnel de soutien SDÉ : 23 % | Personnel d'encadrement : 40 % |

| Nos écoles et les indices de milieu socio-économique | | | |
|--|------------|------------|-------------|
| Nombre d'écoles selon l'IMSE | IMSE 1 à 3 | IMSE 4 à 7 | IMSE 8 à 10 |
| Au primaire | 1 | 9 | 7 |
| Au secondaire | 0 | 3 | 0 |

Quelques statistiques....

| Taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans | 77 % (filles 82,9 %m- garçons 71,4 %) |
|--|---|
| Au primaire | |
| - Proportion des élèves identifiés HDAA | 25,5 % |
| - Proportion des élèves HDAA qui fréquentent une classe ordinaire | 86,8 % |
| - Proportion des élèves qui fréquentent une école défavorisée (IMSE 8, 9 ou 10) | 32,7 % |
| - Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire | 82,91 % |
| - Taux des élèves du préscolaire et du primaire fréquentent un de nos 15 services de garde avec un statut d'élève régulier | 30 % |
| - Proportion des élèves qui ont un plan d'intervention actif | 21,92 % |
| - Proportion des élèves qui terminent le primaire sans retard | 85,89% |
| Au secondaire | |
| - Proportion des élèves qui entrent en retard au secondaire (âgés de 13 ans et plus) | 20,3 % |
| - Proportion des élèves qui passent au 2 ^e cycle du secondaire sans retard. | 90,91% |
| - Proportion des élèves identifiés HDAA | 32,9 % |
| - Proportion des élèves HDAA qui fréquentent une classe ordinaire | 63,8 % |
| - Taux de réussite en français 5 ^e secondaire, volet écriture, épreuve juin 2016 | 81,5 % (filles 85,4 % - garçons 79,3 %) |
| - Proportion des élèves qui ont un plan d'intervention actif | 35 % |

| ORIENTATIONS | OBJECTIFS | INDICATEURS | SITUATION DE DÉPART | CIBLES VISÉES 2022 |
|---|--|--|---|---|
| DÉPLOYER DES SERVICES ACCESSIBLES, DE QUALITÉ ET ADAPTÉS À LA DIVERSITÉ DES BESOINS. | S'assurer que les services offerts répondent aux besoins spécifiques des élèves. | Proportion des élèves qui complètent leur 6 ^e année sans retard. | 85,89% | 89% |
| | | Proportion des élèves qui passent au 2 ^e cycle du secondaire sans retard. | 90,91% | 91% |
| | Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire, dans le réseau public. Réduire l'écart de 2 % entre les garçons et les filles. | Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture 4 ^e année. | 82,91% | 85 % |
| | | | - Filles : 88,24 % - Garçons : 78,05 % | - Filles 90 % - Garçons 82 % |
| ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET L'APPROPRIATION DE MEILLEURES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES. | Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification. | Le pourcentage des élèves qui obtiendront un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans. | 77% | 80% |
| | Réduire l'écart 3 % entre les garçons et les filles. | | - Filles : 82,9% - Garçons : 71,4% | - Filles : 85% - Garçons : 76% |
| FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS ET LES INFORMER DU CHEMINEMENT DE LEUR ENFANT. | Améliorer la participation des parents à la vie éducative de leur enfant. | Taux de satisfaction des parents concernant les communications transmises par l'école. (Sondage) | 755 réponses - Très satisfait et satisfait : 94,5% | Maintenir le taux de satisfaction des parents à 95% |
| CONTRIBUER À REHAUSSER ET MAINTENIR LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE DE LA POPULATION ADULTE SITUÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE. | Rendre accessible la formation générale de base (de l'alphabétisation jusqu'à la 5 ^e secondaire) sur l'ensemble territoire de notre Commission scolaire. | Le nombre de lieux de formations. | 4 | Maintenir à 4 |
| FAIRE BOUGER LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE 60 MINUTES PAR JOUR. | D'ici au 30 juin 2022, 100 % des écoles primaires offriront au moins 60 minutes d'activités physiques par jour. | Le pourcentage des écoles primaires qui offrent 60 minutes par jour. | 5/24 écoles primaires | 24/24 = 100% |
| AMÉLIORER L'ÉTAT DES BÂTIMENTS DU PARC IMMOBILIER. | S'assurer que 85 % des établissements soient dans un état satisfaisant. | Indice d'état des bâtiments du parc immobilier. (Données du MEES, janvier 2018) Cotes A:1 - B:3 - C:8 - D:14 - E: 5 | 39 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant (12/31) | 85 % des bâtiments seront dans un état satisfaisant (26/31) |

